

2015



FORMATION AÏKIDO
ECOLE DES CADRES
CÔTE D'AZUR

合気道 2016

RÔLE DE L'ATEMI : 3 POINTS DE VUE

DU POINT DE VUE DE UKE :

- Dans son rôle (« neutralité »).
 - o Attaque conventionnelle et attendue.
 - o Différence atemi type karaté / aikido.
 - o Souvent une seule attaque qui crée le contexte de travail pour tori.
 - o Support pédagogique à la disposition du professeur.
 - o Recherche de crédibilité.
 - o Augmenter le niveau de la contrainte subie par Tori.
 - o Tori a besoin d'un support pour construire sa pratique.
- Attitude créatrice + ou - exprimée :
 - o Chercher et voir les opportunités,
 - o A montrer ou non à tori (sans doute en fonction des niveaux de pratique ?) :
- Vision des possibilités mais non exprimée. Permanence de la présence et de la relation martiale.

En quoi la capacité d'Uke, a porter un atemi, participe-t-elle à la progression de Tori ?

DU POINT DE VUE DE TORI :

- « Atemi-Sécurité » : aide à créer une distance garante d'intégrité.
- « Atemi-Contact » : Prendre l'initiative, en général pour créer un contact.
- « Atemi-Sollicitation » : Initier l'action de uké, sollicitation.
- « Atemi-Constructeur » : de la technique dans ses 3 phases principales (cf doc Bernard PALMIER) :
 - o Phase initiale de placement,
 - o Phase de création et de conduite du déséquilibre,
 - o Phase d'engagement final : projection ou immobilisation.
- « Atemi-Guide » : un des moyens d'orienter Uke dans le sens de la technique (+ persuasion que dissuasion »).
- Participe à la compréhension du passage d'une pratique guerrière au do :
 - o Le « déroulé » de la technique correspond ainsi à un choix pour tori.
- « Atemi-Sanction » : quand Tori « n'obtient pas d'uké le comportement usuel ou pour le moins attendu » ?
- Garant de la distance et de l'angle. Centrage / « orienté vers » à uke.

La progression de Tori lui permettra-t-elle de se libérer des atémis ?

2015



FORMATION AÏKIDO
ECOLE DES CADRES
CÔTE D'AZUR

合気道 2016

POINT DE VUE COMMUN A TORI ET UKE :

- Rester dans la logique martiale,
- Rechercher et conserver une crédibilité à la pratique,
- Présence et attitude vigilante.
- Les limites sont fixées par la pertinence et aussi l' « efficacité » potentielle de l'atemi.
- L'alternance des rôles conduit à penser qu'il s'agit de la même logique pour les 2 protagonistes.

L'atemi : une contrainte et/ou un chemin proposés, entre et par, Uke et Tori ?

Le pratiquant essaie d'inscrire sa pratique, son action, son attitude
dans la logique d'une discipline martiale.

Le pratiquant a besoin d'une « coopération exigeante » avec son partenaire.

**L'oubli, par le pratiquant, du contexte martial choisi et indispensable à notre discipline,
limitera sans nul doute sa progression.**